



**LA VOIX DE L'ENFANT**

*Notre combat, c'est leur avenir*

**RAPPORT FINAL**  
**Programmes Post Tsunami**  
**2005 / 2010**

Partenariat entre les Centres E.Leclerc et  
la Voix De l'Enfant afin de venir en aide  
aux populations et en particulier aux  
enfants d'Asie du Sud-Est, victimes du  
Tsunami, le 26 décembre 2004

# SOMMAIRE

Objet	P 3
Contexte	P 3
1- Historique	P 3
2- Gouvernance	P 4
3- Présentation des associations	P 6
4- Présentation des programmes	P 7
5- Répartition des fonds collectés	P 9
6- Analyse des réalisations	P 11
7- Conclusion	P 14
Annexe : détail des actions par association	P 15

## Objet

Le présent Rapport a pour objet de présenter une synthèse des différents programmes soutenus dans le cadre du partenariat post tsunami E. Leclerc / La Voix De l'Enfant. Les fonds collectés, le 15 janvier 2005, ont été affecté au cours des 5 années, par le Comité de Pilotage, après étude des dossiers de demandes de cofinancement présentés par les associations membres ou partenaires.

## Contexte

La Voix De l'Enfant, association fédérative, créée en 1981, regroupe 76 associations de protection de l'enfance en France et dans le Monde. Son but est « l'écoute et la défense de tout enfant en détresse quel qu'il soit, où qu'il soit ». Sa mission est, entre autres, de lutter contre toutes les formes d'exploitations économiques et sexuelles dont sont victimes les enfants dans le monde, notamment en Asie du Sud-Est où elle est présente avec et au travers de 8 de ses associations membres.

Les Centres E.Leclerc, quant à eux, sont engagés depuis 1997 dans une démarche éthique auprès de leurs fournisseurs internationaux, afin de prévenir le travail des enfants. La réalisation des premiers audits sociaux et la visite de Michel-Edouard Leclerc en Inde en 2001, ont permis de mettre en évidence la nécessité de développer un plan de soutien à la scolarisation, seul moyen efficace pour lutter contre le travail des enfants.

Les objectifs des deux partenaires convergeant, c'est donc en toute logique qu'un programme commun a été initié en 2003. Ce dernier consistait à rénover, en Inde, à Tiruppur, 4 écoles publiques et de construire une école privée bilingue à Karur. Les 4 écoles ont été rénovées, et la première rentrée scolaire de l'établissement construit a eu lieu en juin 2005. Pour l'Ecole de Karur, le fonctionnement est depuis 2010 pris en charge et géré par une association de fournisseurs locaux, dénommée CASI (Corporate Alliance for Social Initiative). La partie éducative est sous la responsabilité de l'association locale ICCW (Indian Council for Child Welfare) et le suivi du programme est assuré par la Voix De l'Enfant, qui a pour mission de garantir une transition progressive et contrôlée vers l'autonomie de l'Etablissement scolaire.

## 1- Historique

Le 26 décembre 2004, l'Asie du Sud-Est a été frappée par un tsunami aux conséquences sans précédents. Face à cette catastrophe humanitaire, les Centres E.Leclerc et la Voix De l'Enfant ont décidé, lors d'un Comité de Pilotage la première semaine de janvier 2005, de se mobiliser pour collecter un maximum de fonds au profit des populations victimes et en particulier des enfants. Une campagne médiatique, annonçant une journée d'appel à dons dans tous les magasins E.Leclerc, a été lancée par Carole Bouquet et Martine Brousse pour la Voix De l'Enfant et Michel-Edouard Leclerc et la Commission Qualité Globale et Développement Durable pour l'Enseigne E.Leclerc.

Tous les magasins E.Leclerc se sont engagés à verser 1 Euro pour chaque passage en caisse et ont offert la même possibilité à leurs clients. Cette opération a permis de collecter plus de 2 millions d'Euros de la part des magasins, auxquels se sont ajoutés plus de 400 000 Euros de dons versés sur place par les clients. Ces sommes ont été confiées à la Voix De l'Enfant en charge d'apporter aux enfants, premières victimes du drame, non seulement une aide d'urgence adaptée aux besoins de première nécessité, mais essentiellement des financements ciblés inscrits dans la durée, garantissant des programmes de développement pérennes.

## 2- Gouvernance

Devant le succès de la levée des fonds réalisée pour les programmes post tsunami, il a été décidé de mettre en place un système de fonctionnement garantissant leur bonne utilisation. Les initiateurs de cette campagne exceptionnelle ont tout de suite réalisé le besoin de se doter d'une structure de suivi ad hoc. Un Comité de Pilotage conjoint a donc été mis en place, composé des adhérents E.Leclerc, de la Directrice et du Coordinateur des Programmes Internationaux de la Voix De l'Enfant, Jérôme Baptiste. La Voix De l'Enfant a identifié ce dernier comme référent pour l'ensemble de ce programme post tsunami.

Le Comité de Pilotage est composé :

- ⇒ des adhérents E.Leclerc de la Commission Qualité Globale et Développement Durable et du directeur de cette Commission ;
- ⇒ de la Directrice de la Voix De l'Enfant et du Coordinateur des Programmes Internationaux.

Ce Comité a collégialement étudié les dossiers qui lui ont été soumis et décidé des montants des cofinancements à attribuer. Le Comité s'est réuni tous les deux ou trois mois, notamment afin de :

- ⇒ présenter les rapports sur l'évolution et le suivi des programmes en cours avec points financiers, et rendu des missions effectuées sur le terrain ;
- ⇒ valider de nouveaux programmes et étudier les demandes d'extension de financement ;
- ⇒ décider de l'éventuel arrêt d'un programme ;
- ⇒ informer les magasins et les clients.

Ce fonctionnement a permis de conserver une maîtrise sur l'utilisation des fonds, et une transparence à destination des centres E.Leclerc qui les avaient collectés.

Les programmes présentés au Comité étaient issus d'un appel à projets lancé par la Voix De l'Enfant à destination de ses associations membres. L'ensemble des projets a été présélectionné par la Voix De l'Enfant en fonction des actions proposées (scolaires et éducatives, santé, micro-crédit et autres), mais aussi en tenant compte de la faisabilité et de la réalité du terrain, appréhendées par le Coordinateur des Programmes Internationaux lors de ses différentes missions en Inde et au Sri Lanka.

Il faut noter que la Voix De l'Enfant a retenu quatre programmes d'associations non membres de sa plateforme qui ont été identifiés par le bureau de la Siplec (Société d'Importation du Mouvement E.Leclerc) à Chennai.

Dans la sélection des projets, le Comité de Pilotage a privilégié les programmes qui permettaient un suivi régulier et qui étaient en lien direct avec la reconstruction post tsunami. Il a également été décidé de limiter les zones géographiques d'interventions, afin de faciliter les missions de suivi sur le terrain, indispensables à la compréhension de la réalité des situations et du suivi des projets en cours. Le Coordinateur des Programmes Internationaux s'est ainsi rendu une à deux fois par an en Inde et au Sri Lanka. En 2005, 2008 et 2010, il a accompagné sur le terrain une délégation du Comité de Pilotage.

Afin de garder la maîtrise de l'évaluation des programmes et de l'utilisation des fonds, le Comité a décidé de fractionner les versements dans le temps. Pour obtenir les tranches des versements suivants, chaque association a adressé au Coordinateur un rapport d'étape narratif et financier. C'est au regard de ces rapports que le Comité décidait ou non de poursuivre son soutien. A chaque Comité de Pilotage, le Coordinateur a présenté un point financier sur les fonds utilisés, les fonds disponibles et les engagements pris.

Par ailleurs, dans le cadre des travaux menés au sein de son Centre d'Etude et de Recherche, l'ISTEC (Ecole Supérieure de Commerce et de Communication) a proposé de prendre les actions et les réalisations post tsunami E. Leclerc / la Voix De l'Enfant comme terrain d'un projet de recherche appliquée. En matière de gouvernance, la conception et la conduite de ce partenariat inédit, dans un contexte tout à fait exceptionnel avec sa dimension interculturelle, offrait aux chercheurs en gestion et en économie, professeurs à l'ISTEC, un champ de réflexion particulier à la recherche théorique en gestion des organisations.

L'étude menée par les deux chercheurs a démarré en mars 2008 et un déplacement sur le terrain a été organisé en juillet de la même année. Cette mission a permis aux chercheurs d'établir des contacts directs, d'orienter leurs travaux de recherche et d'étudier en toute objectivité l'impact des actions soutenues.

Les terrains d'enquête accessibles par l'intermédiaire de la Voix De l'Enfant étaient notamment les opérateurs locaux, ainsi que les groupements mis en place pour la reconstruction, la formation et le développement d'une économie locale. L'Enseigne E.Leclerc a facilité l'accès en particulier auprès des fournisseurs locaux impliqués.

Les travaux menés par les chercheurs avaient pour objectifs de réaliser deux études et de rédiger des publications, à partir des matériaux rassemblés auprès des acteurs et des opérateurs locaux, auprès du Groupe E.Leclerc et de ses équipes sur le terrain, ainsi que de celles de la Voix De l'Enfant.

Suite à une réflexion et à une analyse des engagements et réalisations des équipes de la Voix De l'Enfant en partenariat avec le Groupe E.Leclerc, l'étude de la situation sur le terrain a permis de mener à bien deux thèmes de travail :

- Le premier, relatif à « La gouvernance d'un projet humanitaire alliant action dans l'urgence et reconstruction » portait en particulier sur le temps d'appropriation du projet par les bénéficiaires, la mise en place d'équipes locales de pilotage, la place de la communication, l'optimisation des

ressources externes et locales, le partenariat avec les acteurs locaux, la gestion de la coopération, la prise de décision, les contrôles éthique et intégrité, et enfin la transmission des programmes pérennes.

- Le second, relatif à « L'introduction et le rôle de l'économie solidaire dans le cas d'un programme de reconstruction » portait entre autres sur la mise en place de projets de micro crédits confiés aux populations locales des villages côtiers. Cette démarche a généré la création de structures nouvelles, horizontales, relevant de l'économie solidaire (coopératives, associations, groupements professionnels, etc.), s'appuyant sur des activités génératrices de revenus (AGR), le micro crédit et la micro entreprise.

### 3- Présentation des associations

Dans le respect du mode d'intervention de la Voix De l'Enfant, qui initie mais ne peut être opérateur sur le terrain, les différents programmes ont tous été réalisés et développés par des associations membres et partenaires locaux, chargés d'assurer leur mise en œuvre. Le Coordinateur des Programmes Internationaux de la Voix De l'Enfant assurant, quant à lui, la coordination, le suivi et l'évaluation des projets.

11 associations ont bénéficié de cofinancements pour mener à bien les projets présentés et retenus par le Comité de Pilotage :

- ***Arunodhaya*** : Association indienne fondée en 1992 et basée à Chennai, œuvrant pour la défense et la resocialisation des enfants des rues (programmes cofinancés en Inde).
- ***Bureau International Catholique de l'Enfance*** : (BICE) Association présente en Inde depuis plus de 20 ans, composée uniquement de locaux. Elle travaille en particulier avec l'association locale Reaching The Unreached Trust (programmes cofinancés en Inde).
- ***Chaîne de l'Espoir*** : Association qui intervient depuis des années en Asie du Sud-est, notamment pour prendre en charge des enfants atteints de malformations cardiaques, pour former des équipes médicales et les équiper, ainsi que pour préparer l'avenir d'enfants démunis (programmes cofinancés en Thaïlande et au Sri Lanka).
- ***Enfants du Monde*** : Créée en 1986, l'Association a pour but la sauvegarde de la vie des enfants de par le monde, ainsi que l'aide adaptée, directe ou indirecte, aux plus malades et en détresse (programmes cofinancés en Inde).
- ***Enfants et Développement*** : Association qui travaille depuis de nombreuses années en Asie, notamment au Vietnam et au Cambodge. Elle y a acquis une expérience dans le domaine de la protection de l'enfance et de l'approche communautaire (programme cofinancé au Sri Lanka).

- ***Guild of Service*** : Association indienne créée en 1972 pour la défense et la réhabilitation des veuves et enfants en situation de précarité (programmes cofinancés en Inde).
- ***Indian Council for Child Welfare*** : Association indienne déjà partenaire de la Voix De l'Enfant et des centres E.Leclerc pour la construction de l'école et d'un centre de santé primaire à Karur. Elle soutient de nombreux programmes de protection de l'enfance, de réhabilitation et de reconstruction suite au Tsunami (programmes cofinancés en Inde).
- ***Maison de Sagesse*** : Association qui travaille essentiellement avec les populations. Elle est présente en Inde depuis 1999. Le projet a été mis en œuvre avec l'association locale Volontariat (programmes cofinancés en Inde).
- ***Mvees*** : Association locale au Sri Lanka, regroupant des exportateurs de textiles fournisseurs des centres E.Leclerc qui ont créé une branche humanitaire à la suite du séisme. Leur forte implantation locale a facilité les rapports avec différents acteurs locaux (programme cofinancé au Sri Lanka).
- ***Sport Sans Frontières*** : Association créée en 1999, sa mission est de permettre l'accès à la pratique sportive pour tous et l'utilisation du sport à des fins éducatives. Déjà présente dans la région de Calcutta, elle travaille en partenariat avec des associations locales, notamment RTUT pour Pondichéry et AVAG pour Auroville (programmes cofinancés en Inde et au Sri Lanka).
- ***Terre de Vie*** : Association basée dans la région de Nantes. Depuis plus de 5 ans, elle accompagne et soutient, au Sri Lanka, des programmes pour les enfants et les familles. Les partenaires locaux sont des religieux (programmes cofinancés au Sri Lanka).

#### 4- Présentation des Programmes

Les programmes qui ont été retenus se situent essentiellement dans deux pays :

- ⇒ en Inde, dans la région du Tamil Nadu, gravement touchée, où se trouvent les écoles rénovées et construites ;
- ⇒ au Sri Lanka, dans les régions de l'Ouest, du Sud et de l'Est ;
- ⇒ un programme a également été réalisé en Thaïlande, qui ne représente qu'une très faible partie des fonds investis.

Les différents projets sont de taille et de durée très différentes. Pour autant, il est possible de dresser un inventaire quasi-exhaustif des actions menées dans le cadre du partenariat. Ces derniers peuvent être classés en deux catégories principales :

- ⇒ les dépenses matérielles correspondent à des investissements pour la construction, ainsi que pour du matériel scolaire et éducatif ;
- ⇒ les dépenses immatérielles correspondent au financement de programmes scolaires, éducatifs, sanitaires et au personnel, ainsi qu'à l'organisation et à l'animation de groupes de discussion ou d'associations d'entraide.

**Dépenses pour le matériel :**

- ⇒ Education :
  - Fourniture de matériel : 41 écoles, 17 bibliothèques et 25 clubs d'enfants.
  - Construction ou réhabilitation de 16 écoles (dont 3 de transition pour enfants déscolarisés).
  - Construction d'un centre pour enfants avec bibliothèque, hall communautaire, suivi médical et centre de nutrition.
  - Construction de trois laboratoires de science, d'un réfectoire, d'une cuisine et d'un mur d'enceinte d'école.
  - Construction de deux crèches, financement de l'aménagement de 6 autres.
  - Création et soutien de 4 centres de formation professionnelle.
  - Construction de 2 terrains de sport.
  
- ⇒ Logement et urbanisme :
  - Construction de 96 maisons dans différents villages.
  - Construction de 2 grandes maisons d'accueil pour enfants, de 2 pensionnats pour les centres de formation professionnelle et d'un dortoir pour filles dans une école spécialisée dans l'accueil d'handicapés mentaux.
  - Consolidation des allées d'un village endommagé par la mousson.
  - Construction des réseaux d'adduction d'eau et d'assainissement d'un village.
  - Construction d'un puits.
  - Réparation du toit d'un hall communautaire.
  
- ⇒ Economie :
  - Rénovation d'un centre artisanal de broderie.
  - Fourniture de 320 kg de filets de pêche.
  - Construction de 2 halls pour réparer les filets.
  - Construction de 4 séchoirs à poisson.
  - Fourniture de 70 bicyclettes, 5 véhicules à 3 roues et 4 camionnettes.
  - Fourniture de 48 chèvres et 25 vaches laitières.
  
- ⇒ Autre matériel :
  - 1 respirateur et un lit équipé pour un hôpital.
  - Aide d'urgence à la réhabilitation d'un camp de déplacés suite à un incendie.

**Dépenses pour le fonctionnement et l'accompagnement :**

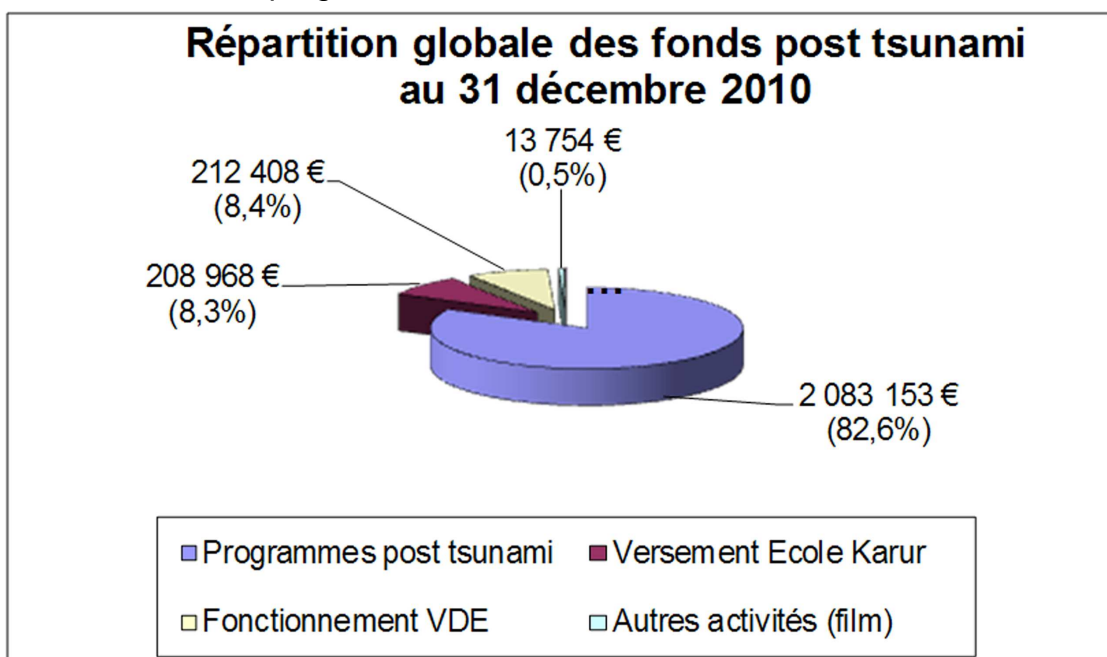
- ⇒ Education :
  - Participation aux dépenses de fonctionnement et de personnel de 18 écoles.
  - Participation à la formation d'enseignants.
  - Création et soutien de plus de 35 groupes d'enfants, 5 groupes de soutien scolaire et de 12 clubs d'adolescents dont certains organisent des formations professionnelles.
  - Création et soutien financier de 95 comités de développement de l'éducation.
  - Versement de bourses scolaires à 38 enfants pendant 40 mois.
  - Soutien financier des projets éducatifs menés par deux écoles.
  - Formation à la vie quotidienne de plus de 2000 adolescents.

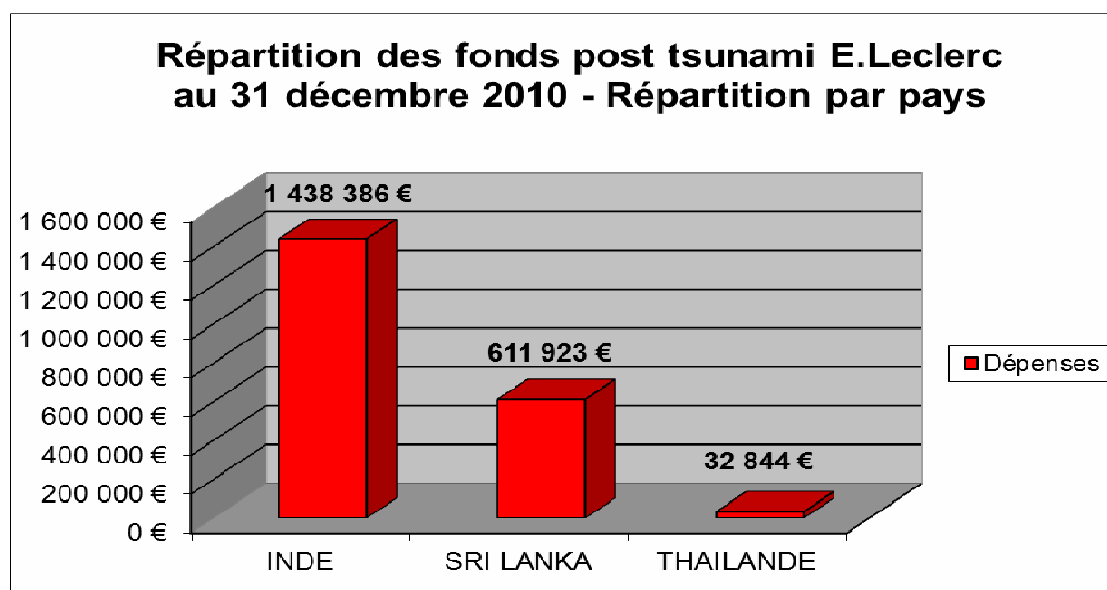
- ⇒ Reprise de l'activité économique et soutien du tissu social :
- 4 associations de jeunes femmes.
  - 27 groupes de veuves + aide financière spécifique à 137 veuves avec enfant.
  - 227 groupes de femmes dont beaucoup bénéficient de microcrédits.
  - Soutien financier spécifique de 22 familles.
  - Groupes de soutien à la création d'activités génératrices de revenus : au moins 300 femmes et 40 hommes en ont été bénéficiaires. D'autres programmes de microcrédits ont été financés mais leur impact est difficilement quantifiable.
  - Organisations d'activités sportives dans près de 40 villages en Inde et pour près de 10 000 enfants au Sri Lanka.
  - Formation aux activités sportives d'élèves instituteurs et d'étudiants d'une faculté de sport.
- ⇒ Santé :
- Programme de nutrition à destination de 400 enfants pendant 2 ans
  - Opération chirurgicale d'un enfant victime d'une maladie de la peau.

## 5- Répartition des fonds collectés

Le mode de fonctionnement mis en place par le Comité de Pilotage pour l'attribution et le suivi des cofinancements, a été une garantie de la bonne utilisation des fonds collectés.

Il faut souligner que 91% des sommes collectées ont été affectées aux actions de terrain, dont 8,3% a été redéployée pour pérenniser l'école construite à Karur. Les frais de suivi et d'évaluation des programmes confiés à la Voix De l'Enfant afin de garantir une bonne utilisation des fonds collectés et la pérennisation des programmes, s'élèvent à 8,4%. Enfin, 0,5% ont financé la réalisation d'un film documentaire sur les programmes menés.





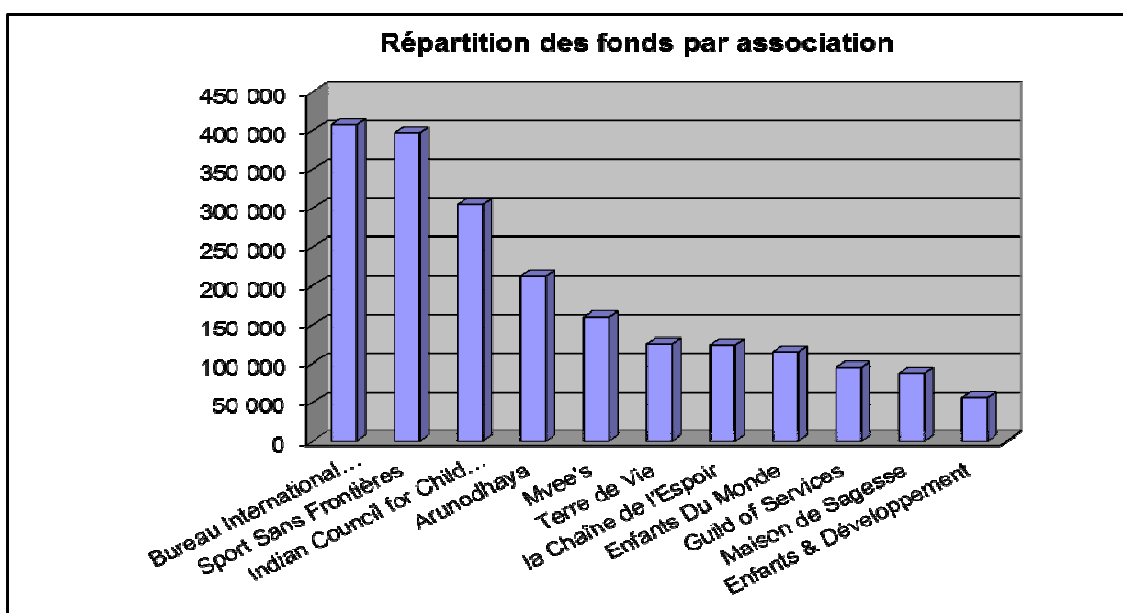
Comme le montre le graphique ci-dessous, les associations ont bénéficié de cofinancements au regard des projets présentés et retenus par le Comité de Pilotage.

Les sommes versées au Bureau International Catholique de l'Enfance en Inde étaient destinées à des programmes menés dans 10 villages, durant 4 années : achat de nourriture et de moyens de transport, micro-crédits, santé, soutien scolaire, formation professionnelle, construction d'un centre de formation professionnelle, ou encore aide aux communautés de pêcheurs.

Deux associations ont reçu des cofinancements pour des programmes menés dans deux pays : Sport Sans Frontières au Sri Lanka et en Inde, et la Chaîne de l'Espoir en Thaïlande et au Sri Lanka.

Il est important de souligner également que certaines associations ont bénéficié d'une ou de plusieurs extensions de cofinancements, comme Indian Council for Child Welfare ou Arunodhaya.

Enfin, les associations qui ont mené des programmes au Sri Lanka ont globalement présenté des projets plus limités, notamment en raison de problèmes sécuritaires au Nord et à l'Est de l'île. De ce fait, les coûts engagés ont été moins élevés qu'en Inde.



## 6- Analyse des réalisations

Les projets soutenus ont été très hétérogènes en termes de périmètre, de durée ou de types d'associations partenaires. Certains d'entre eux concernaient une action ciblée et ponctuelle, alors que la plupart étaient plus larges et ambitieux. Enfin, certains d'entre eux ont rencontré des difficultés du fait de la conjoncture politique, économique ou culturelle.

En ce qui concerne plus précisément le contenu des projets, il faut distinguer les programmes d'urgence, dont le but était de répondre à des besoins de premières nécessité et les programmes de développement, dont l'objectif premier est de s'inscrire dans la durée et à moyen terme d'assurer leur pérennisation.

En matière d'urgence, un des exemples : le programme de construction d'un puits et de purification et d'adduction d'eau mené par la Maison de Sagesse et son partenaire local Volontariat, dans un village de 132 maisons. Si ce programme a répondu à une véritable urgence juste après le tsunami qui avait salinisé les nappes phréatiques, rendant l'eau impropre à la consommation, il est devenu obsolète une fois que le sel a disparu des sous-sols.

Il en a été de même pour les programmes originaux menés par Sport Sans Frontières en Inde et au Sri Lanka. Dans ce dernier pays, un programme de réappropriation de l'eau a été mis en place. En plus des bienfaits sociaux et humains des activités sportives qu'a organisées et animées l'association, ce programme a permis aux enfants de dépasser leur peur de l'eau dont ils souffraient suite au tsunami et à la mousson meurtrière qui a suivie. Ce programme novateur, qui peut être facilement reproduit, a apporté aux enfants les bases du respect de leur corps et de l'autre, mais a également permis d'une part des rapprochements intercommunautaire et interreligieux (bouddhistes et musulmans) et d'autre part une implication des femmes, tout en conservant un aspect ludique. Pour ces populations de pêcheurs pour qui la mer est source de vie, il était primordial que les enfants puissent dépasser leur peur tout en apprenant les rudiments de la natation. Une fois

les populations rassurées et les formateurs formés, l'association s'est retirée du pays, tout comme ce fut le cas en Inde.

Les programmes de distribution de nourriture au sein des villages côtiers menés par Guild of Service ou Enfants du Monde, ou les camps de santé itinérants offrant un premier diagnostic et des médicaments de première nécessité menés par le BICE, ont aussi fait partie des nombreux programmes d'urgence soutenus par la Comité de Pilotage. Par ailleurs, on peut mentionner les écoles de transit ouvertes par Arunodhaya après le tsunami, afin de rescolariser les enfants qui se sont retrouvés à la rue. Une fois tous les enfants de la région réintégrés dans les établissements scolaires gouvernementaux et suivis par les équipes locales, les écoles de transit ont pu être fermées.

Dans la même démarche, certains programmes de microcrédits soutenus au lendemain du raz de marée ont nécessité un investissement initial peu élevé pour un impact rapide et rémunérateur. La méthode retenue a été de cibler, dans un premier temps, les populations les plus démunies, comme les groupes des femmes veuves, qui ont été formées aux notions basiques d'économies et ont obtenu des microcrédits. Le but était de former des groupes d'entraide reconnus par l'Etat indien et pouvant donc accéder plus facilement à des prêts bancaires. Une fois les premiers groupes constitués, ils ont eux-mêmes formé d'autres groupes, assurant une pérennité au système, ce qui aura permis d'aider les veuves en premier, puis les groupes de femmes et ensuite ceux de pêcheurs. Une fois les prêts remboursés par les populations qui avaient retrouvé un certain équilibre économique, la plupart des groupes d'entraide se sont dissouts après, environ, trois années d'existence. D'autres groupes de femmes mieux organisés, perdurent encore à ce jour et font de petits bénéfices.

Au-delà de l'urgence, quelques projets de développement ont rencontré des difficultés, en particulier ceux dont la pérennité n'a pas été pensée dès le début. C'est le cas des deux centres de formation professionnelle créés par l'association BICE qui ont nécessité une rallonge budgétaire afin de permettre la mise en place d'un système garantissant un fonctionnement autonome et pérenne.

Les séchoirs à poissons installés par Indian Council for Child Welfare ont quant à eux joué un rôle très important, car les femmes n'étaient plus obligées de surveiller, sur la plage, le séchage de leurs poissons pendant une semaine, alors que leurs filles devaient s'occuper, au village, des repas et des petits, les fours solaires permettant un séchage en 3 heures. Elles ont pu ainsi consacrer davantage de temps à leurs enfants et à vendre leurs poissons sur le marché. Mais après 3 années de fonctionnement en bord de mer, les séchoirs à poissons se sont dégradés et l'entreprise de réparation, trop éloignée des lieux d'implantation, n'a pu remplacer les pièces défectueuses, faute de budget. Les populations locales n'ayant pas été suffisamment formées pour ces réparations, les fours solaires n'étaient plus utilisables.

On peut souligner également que la situation locale particulière au Sri Lanka a nécessité l'adaptation de plusieurs projets de développement. En effet, les tensions générées par le conflit entre les tigres tamouls et le Gouvernement sri lankais ont rendu le travail des associations extrêmement difficiles et le suivi sur place par la

Voix De l'Enfant parfois impossible. La plupart des associations, grâce à leur expérience, ou au caractère très ciblé de leur action, ont réalisé l'ensemble de leur mission, comme Terre de Vie et la Chaîne de l'Espoir. Le projet très ambitieux de l'association Mvees devait permettre la construction de 10 écoles et 100 maisons. Face à la situation et à l'absence d'expérience de cette association, il a été impossible de mener à terme ce projet. Les fonds alloués ont dû être revus à la baisse. L'association n'aura construit que 25 maisons. Les fonds déjà transférés ne pouvant être retirés du pays, il a été décidé de les reverser localement à Terre de Vie et à Sport Sans Frontières. Les difficultés rencontrées pour régulariser cette situation ont fragilisé le passage de relais aux équipes locales. L'association Enfants et Développement a dû, quant à elle, écourter son programme initialement prévu sur 2 années, en raison de l'insécurité grandissante dans la région Est de l'île.

Par ailleurs, il faut noter que la Voix De l'Enfant a dû consacrer davantage de temps aux associations partenaires qui n'étaient pas membres de sa plateforme, à savoir Mvees, Guild of Service, Indian Council for Child Welfare et Arunodhaya. Elle a dû transmettre son mode de fonctionnement et apprendre à travailler avec ces dernières. Dans les premiers temps, il a fallu préciser clairement le rôle de chacun et ce que le Comité de Pilotage attendait en retour des cofinancements.

Le bilan d'une grande majorité des programmes d'urgence et de développement est très positif. Un de plus beaux exemples est certainement le programme mené par Enfants du Monde. Les deux centres de formation professionnelle créés ont été inscrits dans une logique d'entreprise et les lieux de formation ont été choisis proche de bassins d'emplois. Ainsi, l'atelier d'hôtellerie restauration fonctionne en lien très étroit avec un complexe touristique qui permet aux apprentis d'être confrontés à la réalité de leur avenir professionnel et de trouver rapidement un emploi à l'issue de la formation. La vente des productions des ateliers permet par ailleurs de financer une partie des frais de fonctionnement des centres et d'assurer leur pérennité.

Parmi les autres programmes, il faut souligner le nombre important de constructions réalisées dans le cadre des cofinancements. Par exemple, les associations Terre de Vie, Arunodhaya, Mvees et la Maison de Sagesse ont construit des maisons pour des populations déplacées qui vivaient dans des conditions très précaires, et Enfants et Développement a contribué à la construction ou réhabilitation de nombreuses écoles. Malgré quelques difficultés rencontrées du fait de la conjoncture politique, notamment au Sri Lanka, ces programmes ont été menés à bien.

Il est important de noter qu'un des facteurs de réussite de ces programmes post tsunami est le travail en réseau. La Voix De l'Enfant a démultiplié le nombre de contacts entre les différentes associations intervenantes et ainsi généré de nouvelles synergies et facilité le dialogue. Cette démarche a permis le partage de bonnes pratiques en favorisant une approche pluridisciplinaire, mais aussi d'éviter les doublons ou les projets antagonistes. Grâce à cette vision transversale, un partenaire local de SOS Enfants rencontré par Jérôme Baptiste sur le terrain a été alerté du fait qu'il s'appropriait à mener le même programme que le BICE, dans les mêmes villages. Cet écueil fut ainsi évité. Cette dernière association, qui avait une parfaite connaissance du terrain, a également permis à Sport Sans Frontières qui souhaitait travailler dans la zone, de mieux préparer son programme et de l'articuler avec celui

déjà en place. Le Comité de Pilotage avait fait de ce dernier point une des conditions du cofinancement de leur projet.

## 7- Conclusion

Le partenariat entre l'Enseigne E.Leclerc et la Voix De l'Enfant, caractérisé par une gouvernance des programmes gérés par un Comité de Pilotage, est un modèle en son genre qui mérite d'être reconduit sur d'autres projets et qui pourrait être valorisé au cours d'un colloque ouvert aux entreprises, fondations et associations.

Il ressort de ces cinq années qu'un tel partenariat avait un sens. Il s'est construit à partir d'une volonté commune et déterminée du groupe E.Leclerc et de la Voix De l'Enfant, de mener à bien des projets d'urgence et de développement identifiés et soutenus en Asie du Sud-Est, réalisés et pérennisés par des partenaires locaux.

Il est difficile de résumer en quelques pages ce partenariat « inédit ». Une des clefs de sa réussite a résidé dans le dialogue riche et constructif qu'ont entretenu les deux partenaires, et dans le suivi et l'évaluation régulière des programmes sur le terrain.

Si certains programmes ont rencontré des difficultés, l'expertise de la Voix De l'Enfant et la réactivité du Comité de Pilotage ont permis de limiter les principaux écueils parfois rencontrés dans les missions humanitaires d'urgence. Le bilan global des actions menées est donc largement positif. Elles ont permis d'apporter des réponses concrètes et adaptées aux besoins des populations durement éprouvées par le tsunami, et en particulier des enfants.

Il est important de noter que ce mode de gouvernance a permis de déployer un maximum de financement pour les actions de terrain et de dépenser un minimum pour le fonctionnement.

Enfin, ce rapport permet de mettre en évidence, d'une part, que l'expérience et le professionnalisme des associations partenaires, liés à un choix de programmes très ciblés, garantissent un meilleur suivi, une réelle évaluation et une plus grande réactivité lors d'événements extérieurs inattendus, et d'autre part, qu'un partenariat entre un grand distributeur et une petite association fédérative a été une véritable réussite, tant professionnellement qu'humainement.

## **ANNEXE : Détail des actions soutenus pour chaque association membres et partenaires**

### **EN INDE**

#### **Guild of Service**

- 2 construction de 2 écoles primaires, de 5 pièces chacune : 1 pour les professeurs, 1 pour la bibliothèque et 3 pour les classes. Chacune possède par ailleurs 5 toilettes avec fosse septique et un endroit pour jouer avec des balançoires
- aménagement de 6 crèches
- développement d'un programme de nutrition pour 400 enfants.

#### **Arunodhaya**

- 2 crèches ont été construites, qui accueillent 130 enfants au total. Le personnel a été formé, du matériel acheté et des actions de sensibilisation à l'hygiène ont été menées à destination des parents
- 3 écoles de transition ou re-scolarisation pour les enfants déscolarisés ont été créées dans 3 villages. 120 enfants bénéficiaires sont à présent tous re-scolarisés
- 4 groupes éducatifs de soutien scolaire, dans les 4 villages, pour 60 à 80 enfants en difficulté scolaire
- Construction de 26 maisons en dur dans 2 villages, avec les infrastructures nécessaires qui ont apportées de grandes améliorations dans la vie quotidienne des populations concernées (notamment eau, électricité). 25 autres maisons ont été construites dans le village d'Athipattu. Se sont donc 51 maisons au total qui ont été financées par le programme.
- 320 kg de filets de pêche ont été distribués aux pêcheurs
- Mise en place de groupes d'entraide dans les 4 villages : 75 enfants dans 3 groupes, groupes de jeunes organisant des formations d'alphabétisation, de couture ou d'informatique, plus de 300 femmes bénéficiaires à travers de nombreux groupes, avec soutien à la création d'Activités Génératrices de Revenus, et 2 groupes semblables réunissant 40 hommes
- Consolidation des allées qui séparent les blocs des maisons construites à Sadayankuppam, fortement endommagées à cause du passage des engins de construction et du sol rendu meuble à cause des moussons
- Réparation du toit du hall communautaire de Sadayankuppam

#### **Indian Council for Child Welfare**

- Equipement dans 24 écoles : 3 laboratoires de sciences, 17 bibliothèques, matériel de jeu pour 23 écoles
- Equipement de 25 clubs d'enfants en matériel de jeu et soutien financier de fonctionnement
- Construction du mur d'enceinte d'une école (255 élèves), du réfectoire d'une autre (329 élèves) et d'une cuisine dans une troisième (44 élèves)
- Construction d'un centre pour enfants de 150 m<sup>2</sup> qui comprend un lieu d'accueil de jour, une bibliothèque et un hall pour les activités communautaires. Un suivi médical et un programme de nutrition y sont assurés.
- Installation de 4 séchoirs à poisson
- Construction de 2 halls pour réparer les filets
- Aide financière auprès de veuves avec enfant(s) : 66 femmes aidées dans une première phase, puis 71 dans une deuxième

- Assistance de 22 familles pour redémarrer une activité économique
- Assistance financière auprès de 6 groupes de femmes
- Achat de chèvres pour 24 familles et de vaches laitières pour 25 femmes
- Achat de 70 bicyclettes nécessaires à la reprise du commerce
- Mise en place de micro crédits pour 42 groupes de femmes
- Achat de 4 camionnettes pour transporter les marchandises au marché
- Création et soutien de Comités de développement de l'éducation dans 95 villages. Ces derniers ont pour objectif de prévenir les risques d'abandon scolaire et de travail des enfants à l'aide de micro crédits
- Programme de formation à la vie quotidienne pour 2016 adolescents
- Autre : opération chirurgicale d'urgence d'une fillette victime d'une maladie de la peau déformante, au niveau du thorax

### **Enfants du Monde**

- Soutien à la création de deux centres mixtes de formation professionnelle :
  - cofinancement de l'atelier informatique et du générateur électrique du centre de Chennai,
  - cofinancement de l'atelier de restauration de Pondichéry
- Achat d'un générateur électrique pour l'école de Chennai
- Construction de deux dortoirs pour l'accueil des étudiants, à Pondichéry
- Construction de 3 toits en dur pour les 2 dortoirs et l'atelier hôtellerie de Pondichéry
- Aide d'urgence à la réhabilitation d'un camp de déplacés suite à un incendie

### **Maison de Sagesse**

- Projet Eau : Forage, traitement de l'eau, bâtiment électricité, réservoir et traitement des eaux usées
- Construction de 8 maisons d'accueil pour 55 enfants issus en partie de villages détruits par le passage du Tsunami et 10 femmes leur servant de « mères » de substitution
- Réalisation d'un puits pour l'alimentation en eau des maisons et de la ferme

### **Bureau International Catholique de l'Enfance**

- 9 clubs accueillant 98 enfants ont fonctionné avec une rencontre mensuelle
- 4 groupes de jeunes femmes se sont rassemblés, soit 36 jeunes femmes, pour échanger sur leurs difficultés
- 8 groupes de 8 femmes ont été sensibilisés au bien-être des enfants, par le biais d'interventions extérieures, qui ont ensuite relayé ces messages à travers les groupes d'entraide
- Associations de veuves : 27 groupes et 558 membres soutenu
- Groupes d'entraide de femmes les plus vulnérables et micros crédits : 179 groupes qui totalisent 2875 femmes
- Rencontres avec les hommes : pour faire accepter la participation des femmes et enfants aux autres activités et aborder certains problèmes spécifiques (alcoolisme par exemple)
- 9 centres de soutien aux enfants, fréquentés régulièrement par 255 enfants pour étudier, s'entraider et découvrir leurs droits
- Rencontre une fois par mois de 10 enfants ayant été maltraités par le passé pour les aider à prendre un nouveau départ

- Organisation mensuelle d'activités suivies d'une distribution de kits contenant un complément nutritif et des produits de toilette, pour les enfants en difficulté (orphelins, handicapés physiques, difficultés familiales...)
- 5 véhicules à trois roues achetés pour transporter les veuves bénéficiant de micros crédits au marché, vendre leurs produits
- 1 centre pour enfants non scolarisés a accueilli 12 enfants
- Création de 2 centres de formation professionnelle, un pour les filles et un pour les garçons

### **Sport Sans Frontières**

- Partenariat avec le RTUT, à la demande de la Voix De l'Enfant : construction de 2 terrains de jeu en terre battue, activités physiques et sportives menées dans 8 villages, organisation de tournois entre les villages
- Partenariat avec l'AVAG : activités physiques et sportives menées dans 30 villages affectés par le tsunami et formation de volontaires
- Partenariat avec ENFANTS DU MONDE : tentative de création de partenariat, à l'initiative de la Voix De l'Enfant, car les deux associations travaillent dans la même zone géographique. Ce partenariat s'est interrompu après l'été 2007, car le suivi des élèves était très difficile et la collaboration SSF/EDM n'a pas été satisfaisante
- Programme transversal : formation à la méthodologie de SSF de 60 étudiants de la Faculté de Sport de Pondichéry qui ont également effectué des démonstrations lors d'un tournoi

## **AU SRI LANKA**

### **Terre de Vie**

- Achats de terrain et construction de 5 maisons à Palangathure (Negombo), 6 à Dutch Bar (Batticaloa) et 9 à Moratuwa
- Participation à la rénovation du centre artisanal de broderie de Batticaloa
- Distribution d'une table et deux chaises à chacune des 400 familles du camp de déplacés de Kallar (Batticaloa)

### **La Chaîne de l'Espoir**

- Achat d'un respirateur
- Achat d'un défibrillateur cardiaque
- Achat de bistouris électriques
- Achat de 4 moniteurs de surveillance
- Achat d'un lit médicalisé équipé d'un moniteur de surveillance, pour l'unité de soins intensifs du service de pédiatrie de l'hôpital
- Installation et programmation des appareils acheminés par un technicien de la Chaîne de l'Espoir
- Formation du personnel de l'hôpital à l'utilisation et à la maintenance des appareils par le technicien ingénieur de la Chaîne de l'Espoir

### **Sport Sans Frontières**

- Programme d'activités physiques et sportives dans 23 écoles à Pottuvil et 26 écoles à Akkarapaitu, et construction d'infrastructures et fourniture d'équipements

- Programme « Youth Club » : soutien direct à 2 clubs de jeunes qui organisent des matchs de cricket et soutien à 2 associations locales qui organisent des activités à destination d'enfants
- Programme « Réappropriation de l'eau » : 600 enfants ont bénéficié de cycles de 10 séances et obtenu leur certificat
- Programme « Formation SSF – Terre des Hommes » : 150 animateurs ou enseignants ont été formés aux activités sportives et à la psychosociologie
- Programme « Formation Ministère du Sport » : formation de 245 cadres du Ministère, de représentants dans les districts et de leaders locaux de clubs de jeunes
- Programme de formation d'élèves instituteurs à l'animation d'Activité Physiques et Sportives à des fins éducatives, au Gouvernement Training College à Addélachenai

### **Enfants & Développement**

- Réhabilitation matérielle de 11 écoles maternelles, dont 2 ont été entièrement construites
- Achat de matériel pédagogique et de jeux d'extérieur pour 18 écoles
- Participation aux dépenses de fonctionnement et de personnel
- Participation à la formation des enseignants
- Micros crédits

## **EN THAILANDE**

### **La Chaîne de l'Espoir**

- 38 enfants ont reçus des bourses scolaires pendant 3 ans et 4 mois. Ils ont également bénéficié d'un accès aux soins de base. Le cofinancement attribué n'ayant pas été entièrement dépensé, le Comité de Pilotage a décidé que l'excédent serait utilisé pour soutenir des projets de deux écoles et venir en aide à 4 familles particulièrement démunies.